



Concurrence déloyale association/entreprise

Par **clem91**, le **21/01/2009** à **16:35**

Bonjour, rn rn Je suis étudiante en tourisme et dans mon court de droit, un sujet peu traité m'interpelle. rn rn Voici la situation: rn rn Une association propose à ses membres des vacances à des prix défiant toute concurrence. Publicité aidant, elle réalise très vite de gros bénéfices. rn rn Parallèlement, l'agence de voyage X implantée juste à côté voit son chiffre d'affaire chuter. rn rn mes questions: rn 1. Quel est le régime de responsabilité applicable à l'association ? rn 2. Si l'agence de voyage X intente une action au tribunal du commerce, quelle demande devra-t-il présenter ? Et quels éléments devra-t-il prouver devant le tribunal ? rn rn Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien m'aider. Cette question m'intéresse beaucoup, mais les cours étant ce qu'ils sont, nous n'abordons presque pas la question des associations. Mon prof m'a enjoint à consulter des livres de droit mais je dois bien avouer que je n'y comprend pas grand chose !